

Consommation responsable (3RV)

Selon les données du *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, chaque année au Québec, près de 13 millions de tonnes sont produites annuellement, une moyenne de 1,69 tonne par habitant...et cela ne cesse d'augmenter. Chaque citoyen est donc interpellé afin d'atteindre l'objectif proposé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* afin de mettre en valeur annuellement au moins 60 % des matières résiduelles. Pour ce faire, on privilégie, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation – l'élimination par enfouissement ou incinération arrivant en dernier lieu.

L'expression « 3RV » est en fait une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources :

- Réduction à la source
- Réemploi
- Recyclage
- Valorisation

Réduction à la source

Réduire à la source, c'est une façon de prévenir et d'éviter de produire des résidus. La règle de base est simple : évaluons nos besoins et évitons d'acheter ou d'utiliser des produits jetables, suremballés ou présentés en portions individuelles. Nous diminuerons ainsi la quantité de déchets produite et devant être gérée. Modifions nos habitudes de consommation et de production afin de ne pas utiliser de matières dangereuses, nous diminuerons les risques que représentent certains produits pour la santé et l'environnement.

Des trucs simples :

- Portez une attention toute particulière aux emballages quand vous magasinez. Ils représentent jusqu'à 50% de nos déchets. Favorisez l'achat de produits en vrac ou peu emballés.
- Vous souhaitez réduire les imprimés publicitaires que vous recevez à la maison ? Contactez Publi-Sac, vous y trouverez les coordonnées de votre région administrative et demandez le retrait de votre domicile de la liste de distribution.
- Apportez vos sacs réutilisables pour les emplettes ou utilisez plusieurs fois les mêmes sacs. Laissez-en quelques-uns dans le coffre de la voiture ou dans le sac à dos.
- Choisissez des produits durables plutôt que jetables comme un rasoir, un briquet, une nappe en tissu, de la vaisselle ou un appareil photo, pouvant être utilisés plusieurs fois au lieu de ces mêmes articles en version jetable.
- Réemployez le papier pour faire des bloc-notes quand il n'est pas utilisé des deux côtés.
- Louez ou empruntez un outil ou un appareil que vous utiliserez peu comme une laveuse pour les tapis, une sableuse, un rotoculteur, etc. Consultez les pages jaunes aux rubriques « outils », « location » ou à celle de l'article recherché.
- Réduisez à la source les déchets domestiques dangereux en achetant le moins possible des produits toxiques. Informez-vous auprès du personnel s'il existe des produits naturels qui peuvent répondre à vos besoins.

- Pour les produits dangereux, achetez le format requis de façon à ne pas entreposer de surplus.

Réemploi

Le réemploi est non seulement un excellent moyen de réduire le contenu de vos poubelles, mais aussi de votre bac de récupération. C'est simple, économique, écologique et à la portée de tous ! Il vous suffit de prolonger la vie d'un produit en l'utilisant plus d'une fois ou de faire preuve de créativité en lui trouvant une seconde vocation! On peut également favoriser le réemploi en offrant des objets inutilisés dans une ressourcerie ou en y achetant un article. En achetant usagé, on maximise la vie de l'objet et on évite de l'envoyer au site d'enfouissement.

Procurez vous le Bottin du réemploi. C'est un outil pratique qui recueille différents organismes communautaires et entreprises d'économie sociale de la région qui récupèrent les biens en bon état avec grand plaisir. Vêtements, livres, jouets, vélos, meubles, électroménagers, appareils électroniques, résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle... découvrez leur seconde nature ! À télécharger sur le site du *Plan de gestion des matières résiduelles* :

<http://www.reduiremesdechets.com/pages/repertoires/recherche.php>

Le réemploi, c'est aussi emprunter, louer et privilégier l'achat de biens usagés à bon prix plutôt que d'acheter du neuf. Amorcez vos recherches en consultant le *Guide Achetez usagé!*

<http://www.reduiremesdechets.com/pages/repertoires/recherchephase2.php>

Recyclage

La récupération est sans contredit un geste de plus en plus populaire dans les foyers québécois. Lorsque vous déposez vos matières recyclables dans votre bac ou que vous rapportez vos piles, vos pneus ou vos contenants de peinture usagés dans les divers points de dépôt, vous réduisez votre quantité de déchets de près de 50 %.

En récupérant, vous permettez aussi d'exploiter certaines matières résiduelles à leur plein potentiel tout en préservant l'environnement. En effet, la fabrication de produits neufs à partir de biens récupérés nécessite beaucoup moins d'énergie et diminue considérablement l'exploitation de nombreuses ressources naturelles. Des centaines de produits peuvent être fabriqués à partir de matière récupérée.

L'ABC de la récupération de Recyc-Québec est un outil très efficace pour bien s'informer à propos du recyclage et de la valorisation.

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/maison/ABC.asp?id=643>

Recyc-Québec a créé un répertoire de produits à contenu recyclé fabriqués au Québec. Un outil à découvrir!

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/pourquoi.asp>

Valorisation

Valoriser, c'est transformer des matières résiduelles en éléments, en produits utiles ou en énergie. Le réemploi, le recyclage, la production d'énergie grâce à la combustion de rebuts ou toute autre action à l'exception de l'élimination en sont des exemples. La valorisation englobe aussi le compostage et l'herbicyclage.

Valoriser les matières organiques

Saviez-vous qu'il est possible de réduire le contenu de votre sac à ordures de 43 %? Ceci est possible en valorisant les matières organiques que vous produisez quotidiennement en grande quantité. Ces dernières se subdivisent en deux grandes catégories :

- Les résidus verts (feuilles, herbes, branches, etc.)
- Les résidus alimentaires

Reportez-vous aux sections spécifiques sur le compostage et l'herbicyclage pour en apprendre davantage!

L'élimination des matières organiques est néfaste pour l'environnement. D'abord, leur quantité est imposante. Puis, une fois enfouies et privées d'air et d'humidité, elles génèrent des biogaz, comme le dioxyde de carbone et le méthane, qui contribuent à l'effet de serre et aux changements climatiques. De plus, l'incinération de ces matières, souvent très humides comme l'herbe et les feuilles, nuit au bon fonctionnement de l'incinérateur. Voilà une motivation de plus pour faire du compostage!

Sources :

Plan de gestion des matières résiduelles : <http://www.reduiremesdechets.com>

RECYC-Québec : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

L'ABC du recyclage à domicile :

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/maison/recherche.asp>